

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1633 du Mercredi 21 Octobre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE RÉUNION DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidé, hier, une réunion du Haut conseil de sécurité, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.



AFFICHAGE DES PRIX



LE MINISTÈRE DU COMMERCE RAPPELLE LES RÈGLES ET LES SANCTIONS ENCOURUES

P. 7

INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET VALORISATION DES RESSOURCES NATIONALES DES RAILS DU GRAND SUD AUX PORTS MINIERS...

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE SES MÉGAPROJETS STRATÉGIQUES

En reliant le Grand Sud aux réseaux nationaux et les richesses minières de l'Est aux infrastructures portuaires, l'Algérie, sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, accélère sa transformation économique. L'enjeu est de traduire ces investissements structurants en résultats tangibles pour l'économie nationale et les générations futures.

Pp. 4 et 5



**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

COMMERCE EXTÉRIEUR

LE SALON NATIONAL DES DATTES DU 29 AU 31 OCTOBRE À BISKRA

La wilaya de Biskra abritera, du 29 au 31 octobre, le Salon national des dattes, placé sous le slogan "Une qualité reconnue et de larges perspectives d'exportation", a indiqué lundi dernier un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec la wilaya de Biskra, ce salon vise à mettre en avant la qualité et la diversité des dattes algériennes, à faire connaître les

capacités des producteurs et des opérateurs économiques, à renforcer les opportunités de commercialisation des dattes nationales et à ouvrir de nouvelles perspectives pour leur exportation vers les marchés internationaux, précise le communiqué. Dans ce cadre, le ministère a invité les entreprises productrices et exportatrices de dattes, ainsi que les opérateurs économiques du secteur, à prendre part à cette manifestation économique, en s'inscrivant via le site électronique dédié à l'événement.



LE SOMMET "GLOBAL AFRICA TECH"
(du 12 au 14 avril prochain)

PLUSIEURS AXES STRATÉGIQUES AU RENDEZ-VOUS

La 2e édition du sommet "Global Africa Tech", organisé par le ministère de la Poste et des Télécommunications, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sera abritée à Alger du 12 au 14 avril prochain, a indiqué un communiqué du ministère. Organisée en partenariat avec Algérie Télécom, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, cette manifestation aura pour thème "Investir dans les infrastructures de l'intelligence artificielle et examiner les voies de leur financement et de leur développement pour élargir l'utilisation de l'intelligence artificielle sur le continent", précise-t-on de même source. Le sommet s'articulera autour de plusieurs axes "stratégiques", dont les centres de données et le calcul, l'énergie, la connectivité, le cloud computing, les données et la cybersécurité, ainsi que le développement des compétences et la recherche scientifique. Le programme du sommet vise à "mettre en relation les projets africains avec les investisseurs et les partenaires technologiques et d'appuyer la concrétisation des idées et des opportunités en projets susceptibles d'être financés et mis en œuvre", indique le ministère. Cette manifestation devrait accueillir plus de 10.000 participants, dont plus de 40 ministres et hauts responsables, ainsi que plus de 50 directeurs exécutifs et responsables du secteur des technologies représentant 50 pays, l'objectif étant d'attirer des institutions internationales représentant des actifs sous gestion de plus de 100 milliards de dollars. Les inscriptions à cet événement sont ouvertes via le site web dédié au sommet, conclut la même source.

LE RECTEUR DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR REÇOIT L'AMBASSADEUR DE L'ÉTAT DU KOWEÏT EN ALGÉRIE

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a reçu, lundi dernier, l'ambassadeur de l'Etat du Koweït auprès de l'Algérie, M. Nawaf Dhaidan Boushaiba, à sa demande, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération scientifique et culturelle entre les deux pays frères, indique un communiqué de Djamaâ El-Djazaïr. Lors de cette rencontre, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a rappelé "la profondeur des liens fraternels et spirituels unissant les deux peuples", saluant "l'initiative de l'Etat frère du Koweït, qui a été



précurseur à offrir un premier fonds d'ouvrages à la bibliothèque de Djamaâ El-Djazaïr lors de sa création". Il a également passé en revue "les perspectives de partenariat avec les structures scientifiques de Djamaâ El-Djazaïr",

notamment dans "les domaines de la récitation du Saint Coran et de l'échange de récitants, des programmes de l'Ecole nationale supérieure des sciences islamiques «Dar El Coran», ainsi que des activités intellectuelles du

Centre culturel". De son côté, l'ambassadeur koweïtien a exprimé son admiration pour cet imposant édifice civilisationnel, soulignant "l'attachement de son pays à la dynamisation de la coopération scientifique et culturelle et à la consolidation des passerelles de communication, au service des valeurs de solidarité et de modération". Au terme de la rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, en témoignage des "liens de fraternité et d'estime mutuelle", conclut le communiqué.

APS

VOL D'ACCESSOIRES DE VÉHICULE À GARIDI À ALGER MISE EN DÉTENTION PROVISOIRE DE 3 PRÉVENUS

Le juge d'instruction près le tribunal de Hussein Dey a ordonné, lundi dernier, le placement de 3 prévenus en détention provisoire dans une affaire de vol d'accessoires de véhicule à la cité Garidi à Alger, indique un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Hussein Dey informe l'opinion publique qu'une plainte a été déposée, le 28 septembre 2026, auprès des services de sécurité par une victime, dont le véhicule de marque Audi A3, de couleur grise, avait fait l'objet du vol de ses accessoires, à savoir trois

portières (les deux portières arrière et la portière avant côté conducteur), le véhicule étant stationné à la cité Garidi, dans la commune de Kouba (Alger)", précise la même source. "Après l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, il s'est avéré que les mis en cause avaient minutieusement planifié l'opération de vol exécutée avec précision et en un temps record, sans attirer l'attention ni laisser de traces, profitant de la nuit et de l'absence de passants sur les lieux", ajoute le communiqué. A l'issue des premières investigations, "les dénommés Douma Youcef (33 ans), Nahi Mehdi (29 ans) et Othmani Kahina (28 ans) ont été présentés, le 19 octobre 2026,

devant le parquet près le tribunal de Hussein Dey, où ils ont été poursuivis, par réquisitoire introductif devant le juge d'instruction, pour association de malfaiteurs en vue de préparer un délit de vol avec circonstances aggravantes, d'effraction et d'usage d'un véhicule à moteur muni d'une fausse plaque d'immatriculation, conformément aux articles 176, 177 et 353 du Code pénal et à l'article 144 du Code de la route". Après leur audition, lors de la première comparution, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatene Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chibab
Abir Menassria
Zineb Bouzid

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE FAIT LE POINT SUR LES DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a dévoilé, lundi dernier, le bilan provisoire de l'examen des dossiers de candidature aux élections des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW), prévues le 28 novembre prochain. Les chiffres affichés dans son communiqué font ressortir un taux de rejet particulièrement faible pour les listes communales, tandis que les données relatives aux candidats révèlent une présence majoritaire des moins de 40 ans.



Pour les APC, « trois listes ont été rejetées sur un total de 5.631 listes déposées à travers l'ensemble des communes du pays », soit « 0,05 % ». Ces rejets sont liés au « non-respect de la condition relative aux formulaires de signatures et à des dossiers incomplets ». Concernant les APW, « six listes ont été rejetées sur un total de

434 listes déposées à travers l'ensemble des wilayas du pays, soit un taux de 1,38 %, et ce, en raison du non-respect de la condition relative aux formulaires de signatures et à des dossiers incomplets ». Les candidats concernés « peuvent introduire des recours auprès des tribunaux administratifs ». En parallèle,

« la procédure de remplacement des candidats concernés est en cours auprès du coordinateur de wilaya de l'ANIE, et ce, jusqu'au 28 octobre 2026 ». Les décisions de rejet peuvent également être motivées par le non-respect des conditions légales d'éligibilité, notamment l'absence de documents requis, la non-inscription sur

les listes électorales de la circonscription concernée, le non-respect de l'âge minimum de 23 ans, la situation vis-à-vis du service national ou encore certaines condamnations définitives.

Le défaut de justification de la situation fiscale, les éléments portant atteinte à la moralisation de la vie politique et les cas d'inéligibilité prévus par la législation électorale figurent également parmi les motifs retenus par l'ANIE.

S'agissant du profil des candidats, l'Autorité indique que « le nombre de jeunes âgés de moins de 40 ans s'élève à 87.995 candidats, soit 54,02 % du nombre total des candidats, le nombre de candidates étant de 19.327, représentant 11,86 % du total ».

Les diplômés de l'enseignement supérieur occupent également une place importante parmi les candidats, puisque « leur nombre est estimé à 78.959, soit 48,48 % de l'ensemble des candidats ».

À l'approche du scrutin, le traitement des recours et la finalisation des listes constituent les prochaines étapes du processus électoral, avant le rendez-vous du 28 novembre.

G. S. E.

RÉGULATION DES PRIX

LES GROSSISTES APPELÉS À ADHÉRER AU NOUVEAU DISPOSITIF

En application des instructions et orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, portant sur la régulation des prix des produits de large consommation, en vue de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Conseil interministériel consacrée à l'examen conjoint des modalités d'adhésion des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes au nouveau dispositif de suivi quotidien des prix

et de la disponibilité des produits de première nécessité à l'échelle nationale. Selon un communiqué des services du Premier ministre, les préoccupations et les propositions formulées par les représentants des mandataires et des grossistes en fruits et légumes ont été examinées, notamment en ce qui concerne l'organisation de la commercialisation de ces produits dans un cadre structuré, selon une approche participative visant exclusivement à renforcer la transparence et à assurer la traçabilité des

produits tout au long de la chaîne de distribution, du producteur au consommateur, tout en garantissant leur disponibilité régulière à des prix maîtrisés dans l'intérêt du consommateur.

Cette réunion s'est tenue en présence des ministres concernés, ainsi que du président de la Chambre nationale d'agriculture, du président de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et de représentants des mandataires des marchés de gros de fruits et légumes, a-t-on indiqué.

PROTÉGER LE POUVOIR D'ACHAT ET LUTTER CONTRE LES PRATIQUES MONOPOLISTIQUES

LES DÉCISIONS DU CHEF DE L'ÉTAT FORTEMENT SALUÉES

Des spécialistes et des représentants de plusieurs organisations ont salué, lundi dernier, les décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche dernier. Des décisions s'inscrivant dans le cadre de la protection du pouvoir d'achat du citoyen et de la lutte contre la monopolisation.

A ce propos, le professeur de sciences économiques, commerciales et de gestion Tadj Eddine Benchikene a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que ces mesures peuvent être lues sous un angle économique à travers plusieurs axes principaux, en l'occurrence l'organisation institutionnelle des chaînes d'approvisionnement, le mécanisme d'intervention directe et la régulation des prix, la transformation numérique et le contrôle décentralisé. Concernant la décision d'élaborer un projet de texte pour réglementer l'activité des intermédiaires de vente entre producteurs et citoyens, il a estimé qu'elle représente "une étape

essentielle vers l'institutionnalisation des circuits de distribution et de commercialisation, et vers la distinction entre marges commerciales justifiées et les pratiques générant des profits indus à partir de l'activité d'intermédiation".

S'agissant de la création d'un mécanisme d'achat des excédents de produits locaux, de leur stockage, puis de leur mise sur le marché dès l'apparition des premiers signes de variation des prix, Pr Benchikene y voit "une évolution notable des outils d'intervention stratégique sur le plan économique". Ce mécanisme contribue, selon lui, à absorber les chocs d'offre saisonniers et à empêcher l'effondrement des prix des produits locaux pour les agriculteurs, d'une part, et à limiter la hausse soudaine des prix pour les consommateurs, d'autre part. Le même spécialiste a ajouté que la décision d'élaborer un système de plafonnement des prix et de fixation des marges bénéficiaires pour les produits de base constitue "une orientation vers une économie de

régulation dirigée des produits de consommations stratégiques, telles que les légumes, les légumineuses, les viandes et les pâtes".

Il a également cité que la coordination entre les ministères de l'Intérieur et du Commerce intérieur et le Haut-Commissariat à la numérisation, en vue de créer une base de données numérique des prix, représente un saut qualitatif du contrôle dissuasif a posteriori vers un contrôle proactif fondé sur des indicateurs ". De son côté, le secrétaire de wilaya de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Bendjima Boudjemaa, a souligné l'importance des décisions du président de la République relatives au suivi quotidien des prix des produits de consommation et de leur disponibilité, afin de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et de contribuer fortement à la baisse des prix, saluant le rôle majeur de l'Etat dans la protection du pouvoir d'achat. Il a appelé, dans ce contexte, à un contrôle quotidien des marchés et au suivi de la hausse enregistrée des prix

des produits de consommation, par un renforcement du contrôle sur le terrain. A son tour, le coordinateur de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans d'Oran (UGCAA), Mouad Abed, a salué ces décisions, qui visent, selon lui, à organiser les marchés en termes de disponibilité, de qualité, de services et de prix, précisant que l'UGCAA est partenaire dans l'application et la concrétisation de ces instructions, avec l'accompagnement du ministère de tutelle.

Il a relevé que ces décisions "mettront fin aux intermédiaires, à la spéculation sur les prix et le stockage des marchandises et contribueront fortement à la disponibilité des produits et à la stabilité des prix". Enfin, le président de l'Organisation nationale de protection du consommateur, Abdelhakim Hadj Ali, s'est également félicité de ces décisions, exprimant l'espoir que ces mesures contribueront à réduire les dysfonctionnements des marchés et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

APS

INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET VALORISATION DES RESSOURCES NATIONALES

DES RAILS DU GRAND SUD AUX PORTS MINIERES...

L'ALGÉRIE ACCÉLÈRE SES MÉGAPROJETS STRATÉGIQUES

La nouvelle ligne ferroviaire vers Tamanrasset et le complexe intégré du phosphate illustrent une même ambition : désenclaver les territoires, transformer les richesses naturelles en valeur ajoutée et renforcer la place de l'économie nationale dans les échanges régionaux et internationaux.

Sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune, l'accélération des grands chantiers place la concrétisation des projets au cœur des priorités de l'État.

L'Algérie entend franchir un nouveau cap dans la transformation de ses infrastructures et la valorisation de ses potentialités économiques. À travers le lancement immédiat ordonné pour la ligne ferroviaire Laghouat-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset et l'accélération des projets miniers et portuaires de l'Est, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, réaffirme une orientation stratégique : faire des grands équipements structurants des leviers de développement, de diversification économique et de consolidation de la souveraineté nationale.

Les instructions données lors de la réunion du Conseil des ministres du dimanche 18 octobre traduisent cette volonté de passer à une nouvelle étape dans la concrétisation des projets structurants. D'un côté, une voie ferrée appelée à rapprocher le Nord du Grand Sud et à ouvrir de nouvelles perspectives aux territoires sahariens. De l'autre, un dispositif intégré autour du phosphate, reliant le gisement de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, au réseau ferroviaire minier et au port d'Annaba.

Derrière ces deux chantiers se dessine une même logique d'aménagement du territoire et de développement économique : connecter les régions, faciliter les déplacements et le transport des marchandises, réduire les contraintes logistiques et mieux exploiter les ressources dont dispose le pays. L'enjeu ne réside donc pas uniquement dans la construction de nouvelles infrastructures, mais dans leur capacité à produire des retombées durables pour l'économie nationale.

LE RAIL, UN NOUVEL HORIZON POUR LE GRAND SUD

Le projet de ligne ferroviaire Laghouat-El Meniaa-In Salah-Tamanrasset occupe une place particulière dans cette dynamique. En ordonnant son lancement immédiat à partir de Tamanrasset, le chef de l'État donne la priorité à une infrastructure appelée à renforcer la continuité territoriale et à rapprocher davantage les régions méridionales des principaux pôles économiques du pays.

L'ambition est considérable : prolonger le réseau ferroviaire vers le Grand Sud et offrir aux populations, aux opérateurs économiques et aux activités productives de nouvelles possibilités de mobilité et de transport. La liaison projetée traverse des espaces où les distances, les contraintes géographiques et les coûts logistiques constituent autant de défis pour le développement. La réalisation d'une infrastructure ferroviaire dans ces régions pourrait ainsi modifier progres-



sivement les conditions d'accès aux marchés, aux services et aux zones d'activité. Le chemin de fer représente, dans cette perspective, bien davantage qu'un moyen de transport. Il constitue un instrument d'aménagement du territoire, capable d'accompagner l'implantation d'activités économiques, de faciliter l'approvisionnement des régions éloignées et de soutenir la circulation des personnes et des marchandises. Il peut également contribuer à renforcer l'attractivité des territoires desservis, à mesure que les infrastructures et les services nécessaires à leur développement se mettent en place.

L'objectif annoncé par les pouvoirs publics est de permettre, à terme, aux voyageurs de rejoindre Tamanrasset depuis le Nord par train. Cette perspective donne au projet une dimension nationale : celle d'un réseau ferroviaire appelé à dépasser les grands centres urbains pour mieux intégrer les régions sahariennes dans la dynamique de développement du pays.

Au-delà de la mobilité, l'enjeu est aussi économique et social. Une meilleure connexion ferroviaire peut favoriser les échanges entre les wilayas, améliorer l'acheminement des produits et contribuer à l'émergence de nouvelles activités le long du tracé. Elle est

également susceptible de soutenir l'emploi, aussi bien durant la réalisation des infrastructures que dans les activités qui pourront se développer autour de leur exploitation.

La portée de cet investissement dépendra toutefois de la régularité des dessertes, de la qualité des équipements, de leur articulation avec les autres moyens de transport et de la capacité à faire émerger des activités économiques locales. Le rail peut constituer un puissant facteur d'intégration, à condition que son déploiement s'accompagne d'une politique cohérente de développement territorial.

LE PHOSPHATE, DE LA RICHESSE MINIÈRE À LA VALEUR AJOUTÉE

À l'est du pays, la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba au port d'Annaba répond à une autre priorité : faire des ressources naturelles un moteur plus important de la production nationale et de la diversification des exportations.

Inscrit dans le cadre du projet intégré du phosphate, ce corridor ferroviaire s'étend sur environ 422 kilomètres. Il est destiné à assurer la liaison entre le gisement minier de la

wilaya de Tébessa et les installations portuaires d'Annaba, en passant par plusieurs territoires de l'Est algérien. Son rôle est déterminant dans la chaîne logistique nécessaire à l'exploitation et à la commercialisation des ressources phosphatées.

Le phosphate constitue une ressource stratégique en raison de ses applications industrielles, notamment dans la fabrication des engrais. Sa valorisation offre ainsi des perspectives qui dépassent la seule extraction minière. L'enjeu consiste à développer une chaîne de production intégrée, depuis le gisement jusqu'aux activités de transformation et à l'acheminement des produits vers les marchés.

Cette orientation peut contribuer à renforcer les capacités industrielles nationales, à soutenir la production d'engrais et à accroître la part de la valeur ajoutée créée localement. Elle ouvre également des perspectives pour les entreprises intervenant dans les travaux publics, le transport, la maintenance, les services industriels et les activités liées à la transformation des minerais. En reliant les zones d'extraction aux infrastructures portuaires, la ligne minière doit permettre de fluidifier le transport des matières premières et des produits issus de leur transformation.

INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET VALORISATION DES RESSOURCES NATIONALES

●●●

La performance de l'ensemble dépendra ainsi de la coordination entre les différents maillons du projet : exploitation du gisement, installations industrielles, transport ferroviaire et capacités portuaires.

C'est précisément cette approche intégrée qui confère au projet son importance stratégique. Une ressource minière ne devient un véritable levier de développement que lorsqu'elle s'inscrit dans une chaîne économique capable de générer des emplois, de stimuler l'investissement, de développer le savoir-faire national et de créer des revenus durables.

ANNABA, UNE OUVERTURE STRATÉGIQUE SUR LA MÉDITERRANÉE

Le développement de la filière phosphatière repose également sur l'extension du port d'Annaba et la réalisation d'un quai minéralier destiné à accompagner l'augmentation des flux liés au projet intégré du phosphate.

Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République a souligné que le quai phosphatier d'Annaba revêtait désormais une importance régionale et méditerranéenne, en insistant sur la nécessité de sa mise en exploitation dans les meilleurs délais. Cette instruction témoigne du rôle accordé à l'infrastructure portuaire dans la réussite de l'ensemble du dispositif minier et industriel.

La modernisation et l'extension des capacités portuaires constituent un enjeu majeur pour une économie qui cherche à mieux valoriser ses ressources et à améliorer sa présence sur les marchés extérieurs. Un port adapté aux besoins d'une filière industrielle permet de faciliter les opérations de chargement, de renforcer la fluidité des expéditions et de mieux articuler les activités de production avec les circuits commerciaux.

Dans le cas d'Annaba, le quai minéralier représente ainsi un maillon essentiel entre les ressources de l'intérieur du pays et les débouchés maritimes. Son exploitation, une fois les conditions techniques et opérationnelles réunies, devra accompagner les besoins du projet intégré du phosphate et contribuer à renforcer les capacités logistiques de la région.

La dimension méditerranéenne mise en avant par le chef de l'État souligne également la vocation de cette infrastructure à s'inscrire dans des échanges qui dépassent le cadre national. Une logistique plus performante peut favoriser l'accès aux marchés extérieurs et renforcer la compétitivité des produits algériens. Mais cette ambition suppose, en parallèle, une production régulière, des coûts maîtrisés et une coordination efficace entre les opérateurs miniers, industriels, ferroviaires et portuaires.

UNE MÊME VISION : CONNECTER, PRODUIRE ET EXPORTER

La ligne ferroviaire vers Tamanrasset et le corridor minier de l'Est répondent à des objectifs distincts, mais complémentaires. Le premier vise prioritairement l'intégration territoriale et l'ouverture de nouvelles perspectives de mobilité dans le Grand Sud. Le second cherche à renforcer la chaîne de valorisation d'une ressource minière et à améliorer son acheminement vers les marchés.

En réunissant ces projets dans une même dynamique d'accélération,

1. TAMANRASSET : LE RAIL VERS LE GRAND SUD 4 VILLES-ÉTAPES

Laghouat – El Meniaa – In Salah – Tamanrasset

Une nouvelle liaison ferroviaire destinée à renforcer le désenclavement du Grand Sud et l'intégration territoriale.

2. CORRIDOR MINIER DE L'EST 422 KM

Bled El Hadba – Annaba

Une ligne ferroviaire destinée à acheminer le phosphate du gisement de Tébessa vers les infrastructures portuaires d'Annaba.

3. BLED EL HADBA : LE PHOSPHATE 1 CHAÎNE INTÉGRÉE

Extraction – Transformation – Transport – Exportation

Un projet visant à valoriser les ressources minières nationales et à développer la production industrielle à valeur ajoutée.

4. PORT D'ANNABA : LE QUAI MINÉRALIER 1 MAILLON STRATÉGIQUE

Le quai phosphatier doit renforcer les capacités logistiques et faciliter l'expédition des produits miniers vers les marchés extérieurs.

5. LIGNE FERROVIAIRE VERS TAMANRASSET FIN 2028

Échéance fixée pour la réception du projet

L'objectif est de permettre aux voyageurs de relier le Nord au Grand Sud par train.

6. BLED EL HADBA : UN POTENTIEL MINIER MAJEUR 1,2 MILLIARD DE TONNES

Ressources géologiques estimées en phosphate brut

Le gisement constitue la base du projet intégré de valorisation du phosphate.

7. PRODUCTION DE PHOSPHATE 5,5 MILLIONS T/AN Capacité d'extraction prévue

Le traitement et l'enrichissement doivent permettre de produire 3,2 millions de tonnes de phosphate enrichi par an.

8. ENGRAIS : CAP SUR LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE 2,4 MILLIONS T/AN

Capacité prévue d'engrais phosphatés

Le complexe d'Oued Keberit prévoit également une capacité de 570 000 tonnes d'urée par an, afin de renforcer la production nationale d'engrais.

L'État met en avant une conception du développement fondée sur la complémentarité entre les infrastructures de transport, les capacités industrielles et les ressources naturelles.

La construction d'une voie ferrée n'est pas une fin en soi : elle doit faciliter les échanges et soutenir l'activité.

De même, l'exploitation d'un gisement ne peut atteindre son plein potentiel sans des moyens de transport et des installations de transformation et d'expédition adaptés.

Cette logique rejoint l'objectif de diversification de l'économie nationale. Si les hydrocarbures continuent d'occuper une place importante, le développement de filières minières,

industrielles et logistiques peut contribuer à élargir la base productive du pays et à multiplier les sources de création de richesse.

Les retombées attendues concernent plusieurs domaines : l'emploi, la sous-traitance, le développement des compétences techniques, la dynamisation des territoires traversés et l'amélioration des capacités d'exportation.

Elles ne seront cependant pleinement réalisées que si les investissements engagés se traduisent par une exploitation efficace des équipements et par l'émergence d'activités économiques pérennes.

LA CADENCE DES TRAVAUX, CONDITION DE LA RÉUSSITE

L'accélération des mégaprojets ne se mesure pas uniquement aux décisions de lancement ou aux moyens mobilisés. Elle se juge également à la capacité de respecter les calendriers, de lever les contraintes techniques et administratives et d'assurer une coordination constante entre les secteurs concernés.

Pour la ligne ferroviaire vers Tamanrasset, la priorité donnée au lancement immédiat devra se traduire par une progression concrète des différentes étapes de réalisation. Pour le projet intégré du phosphate, l'articulation entre la mine de Bled El Hadba, les tronçons ferroviaires et le quai minéralier d'Annaba demeure essentielle afin d'éviter que les retards éventuels d'un maillon ne compromettent la mise en service de l'ensemble.

Le suivi rapproché des chantiers, le renforcement des moyens humains et matériels et le respect des délais constituent donc des impératifs. La réussite de ces investissements exige également une attention particulière à leur coût, à leur entretien futur et à leur rentabilité économique et sociale.

L'enjeu est d'autant plus important que ces infrastructures mobilisent des ressources considérables et engagent le développement du pays sur le long terme. Leur efficacité devra être appréciée à travers des résultats concrets : amélioration des liaisons, réduction des contraintes de transport, hausse des capacités de production, création d'emplois et progression de la valeur ajoutée nationale.

DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DES GÉNÉRATIONS FUTURES

À travers ces projets, l'Algérie cherche à inscrire son développement dans une perspective de long terme, en renforçant les infrastructures qui soutiennent la production, les échanges et l'intégration des territoires. Le rail vers Tamanrasset et la chaîne intégrée du phosphate illustrent deux dimensions de cette ambition : rapprocher les régions et transformer les ressources naturelles en richesses économiques plus largement valorisées sur le territoire national.

L'impulsion présidentielle donne une orientation claire à cette démarche, avec une exigence d'accélération et de suivi de la réalisation. La prochaine étape sera déterminante : convertir les décisions en chantiers pleinement opérationnels, puis les infrastructures achevées en moteurs effectifs de croissance.

Car la véritable portée d'un mégaprojet ne se limite ni à son ampleur ni à sa visibilité. Elle se mesure à sa capacité à modifier durablement les conditions de développement, à soutenir la production nationale et à ouvrir de nouvelles perspectives aux populations et aux entreprises.

En reliant le Grand Sud aux réseaux du pays et les richesses minières de l'Est aux infrastructures portuaires, l'Algérie pose ainsi les jalons d'une économie davantage connectée, productive et diversifiée. Le défi est désormais de maintenir la cadence, de respecter les engagements et de faire de ces investissements structurants des résultats tangibles pour l'économie nationale et les générations futures.

ALGER 16

SECTEUR MINIER

L'UNIVERSITÉ, MOTEUR DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

L'Université algérienne s'impose comme un pilier stratégique de la relance économique, notamment dans le secteur minier. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, dans une contribution publiée dans l'édition du lundi 19 octobre 2026 du quotidien national Le Soir d'Algérie.

Selon le ministre, cette dynamique repose avant tout sur l'apport de la recherche et du savoir-faire scientifique. Il a ainsi souligné que «la valorisation des ressources minières, véritable levier d'industrialisation et de souveraineté, repose intrinsèquement sur la capacité de l'Université algérienne à accompagner cette transition majeure». Qualifiant cette dynamique de «retour en force», symbolisé par l'expédition, en janvier 2026, du premier train de minerai de fer de Tindouf vers Oran, M. Baddari a rappelé que le sous-sol algérien est resté longtemps sous-exploité. Malgré l'existence de gisements considérables, le constat reste préoccupant. «La contribution du secteur minier au PIB est restée limitée à environ 1%, tandis que seulement 10% des ressources auraient été utilisées», a-t-il relevé. Sur le plan politique, le ministre a



attribué la relance actuelle à «une volonté politique forte, impulsée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», estimant que «le second mandat présidentiel a procuré la stabilité et la maturité politique nécessaires pour consolider cette dynamique de valorisation des richesses minières», l'objectif étant de «renouer avec la vision originelle consistant à asseoir l'industrialisation du pays d'abord sur l'exploitation de ses propres matières premières». D'après lui, cette nouvelle stratégie économique s'articule autour de trois mégaprojets structurants. Le premier concerne le gisement de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, dont les réserves exploitables sont estimées à 1,5 milliard de tonnes.

Relié au nouveau réseau ferroviaire, ce gisement est appelé à contribuer à l'approvisionnement de la sidérurgie nationale en matières premières. Le deuxième projet porte sur le gisement de phosphate de Bled El Hadba dans la wilaya de Tébessa, avec un objectif de production de 10,5 millions de tonnes par an. Cette ressource constitue, selon le ministre, «une véritable arme alimentaire et industrielle». La maîtrise de la filière phosphatière offre ainsi à l'Algérie un atout stratégique majeur, notamment pour renforcer ses capacités industrielles et sa contribution à la sécurité alimentaire. Le troisième projet concerne l'exploitation du zinc et du plomb à Tala Hamza-Oued Amizour dans la

wilaya de Béjaïa. Cette initiative doit contribuer à jeter les bases d'une filière métallurgique nationale et à créer des milliers d'emplois, tout en favorisant l'émergence d'activités industrielles connexes.

M. Baddari a également insisté sur la nécessité de rompre définitivement avec l'ancien modèle fondé sur l'exportation de matières premières brutes. La transformation locale, à travers la réalisation d'unités de traitement à proximité des gisements, constitue «la nouvelle règle» du programme présidentiel, a-t-il indiqué. Cette orientation vise à retenir davantage de valeur ajoutée sur le territoire national, à réduire la dépendance aux importations et à faire des projets miniers des moteurs de développement régional, capables de contribuer à la réduction des disparités territoriales. Pour concrétiser ces ambitions, le ministre a estimé que la souveraineté industrielle reste «tributaire d'un écosystème universitaire performant et aligné sur les besoins de l'industrie». La réussite du programme minier dépendra ainsi, en grande partie, de la capacité du pays à former des ingénieurs, des techniciens et des chercheurs qualifiés, aptes à accompagner les différentes étapes de l'exploitation, du traitement et de la transformation des ressources nationales, a-t-il ajouté.

Zineb Bouzid

COMMISSION DES FINANCES

UN EXPOSÉ SUR LE BUDGET DU SECTEUR DE LA SANTÉ PRÉSENTÉ À L'APN

Le secteur de la santé bénéficiera de moyens financiers et humains supplémentaires en 2027.

Présentant, lundi dernier, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), les grandes lignes du budget de son département, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a annoncé une hausse de 8,64 % des crédits de paiement, ainsi que l'ouverture de 28 329 nouveaux postes budgétaires dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2027.

En présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a souligné que les crédits alloués à son secteur traduisaient «l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à poursuivre le soutien au système national de santé, à renforcer ses capacités humaines et matérielles et à améliorer la qualité des prestations médicales, à travers le développement des structures de santé, la disponibilité des médicaments, des vaccins et des équipements médicaux, ainsi que le soutien aux ressources humaines et le renforcement des programmes de prévention et de formation». Au titre du PLF 2027, le budget de la santé s'élève à «1.138,72 milliards de DA en crédits de paiement et à 1.111,83 milliards de DA en autorisations d'engagement», soit une progression respective de «8,64 % et de 7,05 % par rapport à l'année précédente».



Cette enveloppe place le secteur au cinquième rang des affectations budgétaires de l'État, a précisé le ministre. A ces crédits s'ajoutent des financements complémentaires destinés à des besoins spécifiques, notamment à travers le Fonds de lutte contre le cancer et le Fonds des urgences, des activités et des soins médicaux. L'effort budgétaire s'accompagne d'un renforcement des ressources humaines, avec l'ouverture de «28.329 nouveaux postes budgétaires», soit 3.842 postes supplémentaires par rapport à 2026. Ces recrutements sont principalement destinés aux établissements publics de santé, avec une priorité accordée aux personnels assurant directement les soins. Le corps paramédical bénéficiera ainsi de 17.000 postes, tandis que 2.000 postes sont prévus pour les médecins généralistes et 1.592

pour les sages-femmes.

Le plan de recrutement prévoit également 1.000 postes pour les corps communs, 154 pour les enseignants en paramédical et 33 pour les médecins spécialistes.

UNE MEILLEURE GESTION DES MOYENS ET UNE CARTE SANITAIRE À ÉLABORER

Au-delà de l'augmentation des crédits et des effectifs, le ministre a insisté sur la nécessité d'assurer une utilisation rationnelle des ressources mobilisées. Ces moyens supplémentaires «nécessitent leur bonne utilisation de manière rationnelle, tout en recourant à la numérisation pour moderniser les méthodes de gestion et améliorer la qualité de la prise en charge des patients», a-t-il souligné.

La modernisation numérique apparaît ainsi comme un levier destiné à améliorer le fonctionnement des structures sanitaires, à optimiser la gestion des ressources et à renforcer la qualité du service rendu aux patients.

Le ministre a également mis l'accent sur l'élaboration de la carte sanitaire, appelée à identifier les besoins et à orienter les ressources, ainsi que les investissements. Cet outil doit permettre de mieux répartir les infrastructures et les moyens médicaux sur le territoire national, en tenant compte des disparités régionales et des besoins de la population.

À travers les crédits supplémentaires, le renforcement des effectifs et la planification territoriale, le PLF 2027 prévoit de consolider les capacités du système national de santé.

Z. Bouzid

NAFTAL-STELLANTIS ALGÉRIE

VERS DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Le renforcement des synergies entre les entreprises nationales et les acteurs de l'industrie automobile constitue un levier pour soutenir la production locale et développer l'intégration industrielle. C'est dans cette perspective que Naftal et Stellantis Algérie ont engagé des discussions autour des opportunités de coopération et des possibilités de mise en place de nouveaux partenariats, a indiqué un communiqué publié lundi dernier.

Le communiqué indique que le directeur général de Naftal, Djamel Cheroud, a tenu une rencontre avec le directeur général de Stellantis Algérie, M. Raoui Beji, en présence des cadres dirigeants des deux entreprises. La réunion a été consacrée à « l'examen d'un certain nombre de questions d'intérêt commun, à l'échange de points de vue sur les opportunités de coopération possibles entre les deux parties ».

Au-delà des échanges engagés, les deux entreprises ont examiné les perspectives d'un partenariat futur fondé sur le principe gagnant-gagnant, avec pour objectif de servir leurs intérêts respectifs et d'élargir leurs domaines de coopération. Cette démarche ouvre la voie à l'identification de complémentarités entre les activités des deux groupes dans un contexte



marqué par les efforts visant à consolider les capacités industrielles nationales. À cette occasion, Djamel Cheroud a insisté sur l'importance de la mobilisation des efforts et du renforcement de la coordination entre les deux entreprises. Une démarche destinée à contribuer à la dynamique de l'industrie automobile en Algérie et à faire émerger de nouvelles possibilités de coopération, selon la même source.

De son côté, le président-directeur général de Stellantis Algérie a salué Naftal en tant que partenaire fiable et professionnel, mettant en avant son expérience dans la distribution et le marketing des produits pétroliers. Ces atouts constituent, selon lui, des éléments

importants pour explorer des pistes de collaboration et bâtir un partenariat fructueux.

Si les contours concrets de cette coopération restent à préciser, la rencontre témoigne de la volonté des deux entreprises d'examiner les moyens de rapprocher leurs compétences et leurs activités. Pour Naftal, cette orientation s'inscrit dans une démarche plus large d'ouverture vers les acteurs économiques, avec l'ambition de contribuer au développement du tissu productif national.

« Cette rencontre reflète l'engagement de Naftal à élargir les perspectives de collaboration et de partenariat avec différents acteurs économiques,

contribuant ainsi à créer des conditions favorables pour renforcer les capacités de production nationales, augmenter le taux d'intégration locale et soutenir le développement de l'industrie nationale au service de l'économie nationale et du client », a conclu le communiqué.

Cette démarche intervient dans un contexte où le développement de l'industrie automobile en Algérie repose notamment sur le renforcement du tissu de sous-traitance, la diversification des fournisseurs et l'accroissement progressif de la part des composants fabriqués localement. Dans cette perspective, le rapprochement entre entreprises opérant dans des secteurs complémentaires peut contribuer à faire émerger de nouvelles opportunités économiques, tout en favorisant une meilleure articulation entre les besoins de l'industrie et les capacités du marché national.

L'enjeu consiste également à inscrire ces initiatives dans une logique de création de valeur durable, en privilégiant les partenariats susceptibles de générer des retombées concrètes pour l'économie nationale. Le développement de relations entre les différents acteurs économiques peut ainsi participer à consolider les chaînes d'approvisionnement, à soutenir l'activité industrielle et à améliorer la compétitivité de la production locale dans un secteur où l'intégration nationale demeure un objectif central.

G. Salah Eddine

SECTEUR DE L'INDUSTRIE

LES PRIORITÉS DU SECTEUR À L'HORIZON 2029 DÉVOILÉES

Le ministère de l'Industrie a tracé, dans le cadre de son budget sectoriel à l'horizon 2029, trois programmes axés sur le renforcement de la compétitivité et le développement industriel, le soutien à l'investissement et l'amélioration du climat des affaires, ainsi que sur la mise à disposition de ressources humaines et financières adaptées aux besoins des différentes structures du ministère, a indiqué lundi dernier le ministre du secteur, Farid Kourtel.

Présentant un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les priorités et les grandes lignes du budget sectoriel pour 2027, lors d'une séance présidée par Abdelhafid Brima, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre de l'Industrie a précisé que le programme de compétitivité et de développement industriel vise à renforcer la qualité, la conformité et l'innovation au sein de l'appareil de production, à faciliter l'accès des opérateurs aux innovations et aux marchés, et à promouvoir les capacités d'innovation industrielle. Ce programme prévoit également l'élaboration et le suivi de l'application de la législation et de la réglementation relatives à la normalisation, à la métrologie légale, à la propriété industrielle et à la

sécurité industrielle, a-t-il ajouté. Concernant le deuxième programme, dédié au soutien à l'investissement, M. Kourtel a souligné qu'il est "le plus structurant dans le budget du secteur", expliquant qu'il vise à mobiliser et à encourager la concrétisation de projets d'investissement revêtant une importance particulière pour l'économie nationale ou tournés vers l'exportation.

Ce programme repose, a-t-il dit, sur "l'amélioration du climat de l'investissement, l'augmentation de l'offre foncière, l'encouragement de la création de petites et moyennes entreprises (PME) et le développement de la sous-traitance et de l'intégration industrielle locale".

Dans son exposé, qui s'inscrit dans le cadre de l'examen et du débat du projet de loi de finances (PLF) 2027, au niveau de l'APN, le ministre a fait savoir que le troisième programme du secteur à l'horizon 2029 concerne l'administration générale du ministère, soulignant qu'il couvre la gestion des infrastructures communes, à l'instar des actifs immobiliers et des projets communs, l'élaboration des outils technologiques nécessaires et la mise à disposition des ressources humaines et financières adaptées aux besoins des structures centrales et décentralisées.

MAÎTRISE D'UN INCIDENT SUR UN PUITS PÉTROLIER L'ALGÉRIE DÉPÊCHE UNE MISSION TECHNIQUE AU NIGER

L'Algérie a dépêché, du 12 au 19 octobre, une mission technique composée de cadres et d'experts du ministère des Hydrocarbures, de l'Agence de régulation des hydrocarbures (ARH) et du groupe Sonatrach, afin d'apporter un soutien et un accompagnement techniques à la suite de l'incident survenu sur le puits pétrolier "Gomri W-8" dans le périmètre pétrolier d'Agadem, au nord-est du Niger, a indiqué hier le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

La délégation algérienne a tenu des entretiens avec les deux ministres nigériens chargés du Pétrole et de l'Environnement, consacrés à la situation du puits et aux mesures d'urgence nécessaires pour maîtriser l'incident et en limiter les impacts environnementaux.

Au terme de sa visite, la mission a été reçue par le président de la République du Niger, le général Abdourahamane Tiani, qui a exprimé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la réponse rapide à la demande d'assistance.

APS

AFFICHAGE DES PRIX LE MINISTÈRE DU COMMERCE RAPPELLE LES RÈGLES ET LES SANCTIONS ENCOURUES

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a rappelé, dans un communiqué, à l'ensemble des opérateurs économiques activant dans les différents secteurs, l'obligation d'afficher de manière claire et lisible les prix et tarifs appliqués aux

produits et services, conformément aux dispositions législatives en vigueur. Le ministère a précisé que « tout manquement à cette obligation expose son auteur à des poursuites judiciaires, conformément aux dispositions de la loi n° 04-02 du 23 juin 2004

fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée, ainsi qu'à la fermeture administrative du local commercial et à la saisie des produits faisant l'objet de l'infraction ». À cet effet, les services du ministère ont appelé l'ensemble

des opérateurs économiques à « se conformer strictement à cette obligation, afin de garantir la transparence des transactions commerciales et de protéger les droits des consommateurs à l'information sur les prix et les tarifs », ajoute le communiqué.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ADOPTION DE LA PREMIÈRE LISTE NATIONALE DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé, hier à Alger, l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels en Algérie.



Ce document de référence vise à garantir la disponibilité durable des médicaments prioritaires, à renforcer la production nationale et à orienter les investissements vers les besoins sanitaires du pays, avec la perspective de développer les exportations pharmaceutiques. Intervenant lors d'une journée d'étude et de formation consacrée à l'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, le ministre a qualifié cette adoption d'« étape stratégique », venant couronner les travaux du comité d'experts spécialisés chargé de l'élaboration de cette liste. Selon Ouacim Kouidri, cette liste permettra de définir les priorités nationales en matière d'approvisionnement en médicaments essentiels, tout en consolidant les capacités de production locales. Elle servira également à orienter les investissements vers les

médicaments jugés prioritaires sur les plans sanitaire et stratégique, en vue de répondre aux besoins du marché national et de favoriser l'accès aux marchés extérieurs. Ce nouvel instrument contribuera ainsi à définir les orientations de la stratégie nationale de production pharmaceutique, en tenant compte des besoins thérapeutiques et des impératifs de disponibilité des traitements essentiels.

UNE DÉMARCHE FONDÉE SUR LES BESOINS THÉRAPEUTIQUES

Installé il y a quelques mois, le comité d'experts chargé d'émettre un avis sur la liste des médicaments essentiels a pour mission

de veiller à sa cohérence avec le programme national de production et d'importation, en fonction des besoins thérapeutiques recensés.

Sa composition traduit une approche intersectorielle associant plusieurs institutions concernées par la santé, la recherche scientifique et la sécurité sanitaire. Il regroupe notamment des représentants des secteurs de la Défense nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé, ainsi que du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Le comité comprend également des représentants de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), de l'Institut Pasteur d'Algérie et du Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance (CNPM).

Des experts et spécialistes en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire, désignés par leurs ordres professionnels respectifs, participent également à ces travaux.

À travers l'adoption de cette première liste nationale, les autorités entendent disposer d'un outil de référence pour mieux adapter la production pharmaceutique aux besoins thérapeutiques, consolider les capacités industrielles nationales et soutenir le développement des exportations de médicaments.

R. S.

SÉCURITÉ SOCIALE LA FORMATION CONTINUE ET LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE MISES EN AVANT

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé, lundi dernier à Alger, une séance de travail avec les cadres de l'École supérieure de la sécurité sociale (ESSS), durant laquelle ont été examinées les perspectives de développement des performances de l'École, conformément aux mutations que connaît le secteur, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a été "l'occasion de s'enquérir des activités de l'ESSS et de ses programmes dans les domaines de la

formation et de la qualification, ainsi que de passer en revue les perspectives de développement de ses performances en phase avec les mutations que connaît le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, notamment au vu de la nécessité de renforcer les compétences spécialisées et de suivre l'évolution administrative et numérique du secteur". Dans ce cadre, M. Hattab a relevé "l'importance de promouvoir le rôle de l'École en tant qu'espace de formation spécialisée et de préparation de compétences capables de répondre aux

exigences du secteur", mettant en avant "la nécessité d'adapter les programmes de formation aux besoins réels des établissements et des structures de la sécurité sociale, tout en renforçant leur aspect pratique et spécialisé", ajoute le communiqué.

Le ministre a également instruit de "la nécessité de développer les méthodes de formation et d'adopter des approches modernes fondées sur l'échange d'expertises, en bénéficiant des expériences réussies, tout en accordant une importance particulière à la formation

continue et au renforcement de la préparation des cadres et employés pour suivre les nouveautés législatives, réglementaires et numériques". "L'investissement dans le capital humain et le développement des compétences constituent un pilier essentiel pour améliorer les performances des institutions et renforcer la qualité du service public, de manière à répondre aux aspirations des citoyens et à accompagner la nouvelle stratégie du secteur", a-t-il souligné.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER SUIVI DES PROJETS DE RACCORDEMENT EN AVAL DES NOUVELLES STATIONS

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a présidé, lundi dernier à Alger, une réunion de travail consacrée au suivi des projets de raccordement en aval des nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, notamment dans les wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La réunion intervient dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche dernier, au cours de laquelle le président de la

République a ordonné la nécessité de "prendre en charge, dans les plus brefs délais, l'approvisionnement des wilayas de Chlef, Mostaganem et Tlemcen en eau de mer dessalée, compte tenu de leur situation prioritaire", l'opération d'extension du raccordement à d'autres wilayas devant se faire après une étude technique au cas par cas, afin de déterminer, avec précision, leurs capacités locales en eaux de surface et souterraines, avant qu'elles ne bénéficient de la technique du dessalement de l'eau de mer". Dans ce contexte,

M. Bouzegza a affirmé l'impératif de parachever les procédures techniques et organisationnelles et de renforcer la coordination entre les différents intervenants pour procéder à la réalisation des projets dans le respect des priorités fixées. Le ministre a également insisté sur l'importance d'accorder une grande importance à ce projet, au regard de son effet direct sur l'amélioration de l'approvisionnement des citoyens en eau potable, la promotion du service public et le renforcement de la sécurité hydrique nationale, précise le communiqué. **APS**



29^e ÉDITION DU SILA

UN PROGRAMME CULTUREL RICHE ET DIVERSIFIÉ ATTENDU

La 29^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), prévue du 28 octobre au 7 novembre 2026, au Palais des expositions, proposera une programmation riche, articulée autour de la création littéraire, de la mémoire nationale et de l'ouverture sur les cultures du monde. Présentant les grandes lignes de cette édition, le commissaire du salon, Mohamed Iguerb, a mis en avant la diversité des rencontres et des activités destinées à réunir auteurs, chercheurs et passionnés de lecture.

Dévoilé lors d'une conférence de presse organisée à la Bibliothèque nationale d'Algérie, le programme comprend des conférences, des débats littéraires et des soirées poétiques, avec la participation d'écrivains, de penseurs, d'historiens et de traducteurs algériens et étrangers. Une attention particulière sera accordée aux jeunes créateurs, que M. Iguerb considère comme un « vecteur essentiel du renouvellement du paysage culturel et du renforcement de son identité ». Au-delà de sa dimension littéraire, cette édition entend également faire une place importante aux questions de mémoire et aux causes défendues par l'Algérie, notamment palestinienne et

sahraouie. Le patrimoine national sera ainsi au cœur de plusieurs rencontres, avec un éclairage particulier sur la portée historique de l'État de l'Émir Abdelkader et la commémoration du centenaire de la création de l'Étoile nord-africaine, mouvement fondateur du nationalisme algérien. Sur le volet littéraire, les tables rondes exploreront les liens entre écriture, mémoire et identité à travers différents genres, du roman à la poésie, en passant par la relecture des grands classiques de la littérature algérienne. Ces échanges offriront également aux jeunes auteurs un espace d'expression autour des enjeux et des défis de la création contemporaine dans un paysage culturel marqué par le renouvellement des formes et des voix. Le

rendez-vous réunira, par ailleurs, plusieurs figures reconnues des scènes intellectuelle et littéraire internationale. Le poète syrien Adonis, le romancier Yasmina Khadra, ainsi que les historiens Benjamin Stora et John Kaiser figurent parmi les personnalités annoncées par le commissaire du salon. La dimension africaine sera, elle aussi, mise en avant à travers l'espace « Esprit Panaf », qui accueillera un cycle de conférences consacrées à la création littéraire et aux mutations culturelles du continent. Cette programmation entend favoriser les échanges entre les acteurs du monde du livre et mettre en lumière la diversité des expressions littéraires africaines. La 29^e édition du SILA sera également marquée par des hommages à

plusieurs figures de la scène littéraire et culturelle algérienne, en reconnaissance de leur contribution à la pensée, au patrimoine et au rayonnement de la création nationale. Le salon ouvrira ses portes au grand public à partir du 29 octobre, avec des horaires d'accueil fixés de 10 h à 19 h. Pendant dix jours, le Palais des expositions accueillera rencontres, débats et découvertes littéraires, faisant de ce rendez-vous un espace de dialogue entre générations, cultures et sensibilités.

Zineb Bouzid



15^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BÉJAÏA

LA GRAINE DE LA DISCORDE DU SÉNÉGAL PRÉSENTÉE

La pièce *La graine de la discorde* de la troupe théâtrale sénégalaise a été présentée, lundi soir, dans le cadre de la 15^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB).

La pièce, présentée par la compagnie du théâtre académique de l'Ecole nationale des arts et métiers de la culture du Sénégal, a animé les planches du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguerrouh de Béjaïa, de la quatrième soirée de la compétition théâtrale de la 15^e édition du FITB.

L'œuvre raconte une querelle entre deux voisins qui prend des proportions inattendues, après qu'une poule appartenant à Sékou a picoré quelques arachides dans le champ de Bemba. Ce différend, d'apparence anodine, dégénère progressivement en affrontement entre clans, puis en guerre entre royaumes alliés, avant de s'étendre aux puissances



coloniales et de prendre une dimension mondiale. La pièce, portée par des jeunes comédiens maîtrisant leur jeu d'acteur, propose une fable sociale et politique puisant dans la tradition du récit oral africain, pour interroger les mécanismes de la violence et les conséquences de la vengeance. Mise en scène par Abdelkader Diarra, cette œuvre rappelle également que les grands conflits peuvent naître d'incidents insignifiants et souligne que la paix se construit avant tout par le dialogue.



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
CHIAN-2022
QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER16
LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE
LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE

ALGER16
DEMAIN À L'ANP
LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE

ALGER16
C'EST LA RENTRÉE !
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE
« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »

ALGER16
« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET
UN DÉMARRAGE EN FORCE POUR 2025
L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

CLAIR OBSCUR

UNE COLLABORATION GRATUITE FAIT LE BONHEUR DES FANS

Le succès de Clair Obscur : Expedition 33 se prolonge avec une nouvelle collaboration inattendue. Le RPG de Sandfall Interactive s'invite dans Astral Ascent, le jeu indépendant développé par Hibernian Workshop, à travers une mise à jour gratuite disponible depuis le 8 octobre 2026. Au programme : six personnages emblématiques, de nouveaux environnements et trois boss supplémentaires. Une surprise qui devrait ravir les amateurs des deux jeux vidéo.

Depuis son succès en 2025, Clair Obscur : Expedition 33 multiplie les collaborations et continue de faire parler de lui. Cette fois, le jeu de Sandfall Interactive croise la route d'Astral Ascent, un roguelite de fantasy sorti en 2023. Cette rencontre entre deux studios indépendants français permet de faire découvrir les personnages et l'univers de l'Expedition 33 sous un nouvel angle. Dévoilée lors de la conférence Triple-I Initiative, cette collaboration prend la forme d'une mise à jour gratuite pour Astral Ascent. Les joueurs peuvent notamment découvrir de nouveaux environnements inspirés de Lumière et du Village Gestral, deux lieux emblématiques de l'univers de Clair Obscur. À ces décors s'ajoutent trois nouveaux boss, destinés à renouveler les affrontements et à mettre les compétences des joueurs à l'épreuve. Cette mise à jour ne se limite donc pas à un simple ajout esthétique. Elle enrichit le contenu du jeu tout en proposant une rencontre entre deux univers qui partagent un goût prononcé pour la fantasy, les combats exigeants et les directions artistiques travaillées. Sur les réseaux sociaux, plusieurs réactions enthousiastes ont accompagné l'annonce, certains joueurs saluant une initiative particulièrement réussie.

GUSTAVE, MAËLLE ET LEURS COMPAGNONS DÉBARQUENT

L'arrivée des personnages de Clair Obscur : Expedition 33 constitue l'un des principaux attraits de cette collaboration.

TROIS ANS APRÈS SON PRÉ-LANCEMENT
UBISOFT FERME
L'UN DE SES DERNIERS JEUX
ISSUS D'UNE LICENCE CULTE

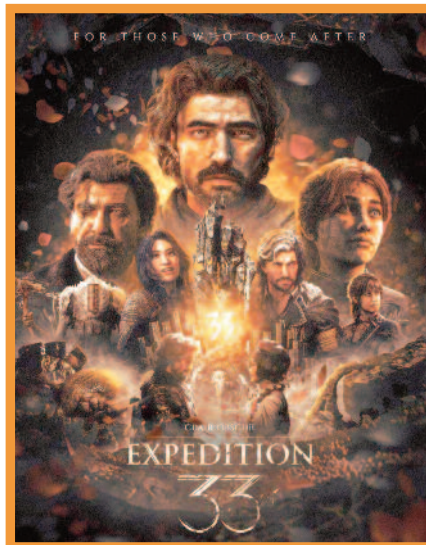
Le jeu Rainbow Six Mobile s'apprête à tirer sa révérence. Ubisoft a officialisé la fermeture des serveurs pour le 15 janvier 2027, mettant ainsi fin à son aventure sur mobile après seulement quelques mois d'exploitation officielle. La nouvelle est désormais confirmée : Rainbow Six Mobile ne poursuivra pas son parcours sur Android et iOS. Lancé en pré-lancement en 2023, puis officiellement disponible en février 2026, le jeu n'aura finalement pas réussi à s'installer durablement auprès des joueurs. Dans un message adressé à sa communauté, Ubisoft revient sur les moments marquants de cette aventure, notamment les nombreuses stratégies développées et les affrontements intenses vécus au fil des parties. Malgré quinze saisons proposées depuis le pré-lancement, le titre va bientôt disparaître. Ubisoft a fixé la date de fermeture définitive des serveurs au 15 janvier 2027. Les joueurs disposent donc encore de quelques mois pour profiter du jeu avant son arrêt complet. D'ici là, l'équipe de développement prévoit de continuer à communiquer avec la communauté afin de préciser les différentes étapes qui mèneront à la fermeture. Les modalités de cette transition doivent encore être détaillées. La disparition de Rainbow Six Mobile soulève des questions sur les ambitions d'Ubisoft dans le secteur du jeu mobile.



Six membres de l'expédition sont intégrés à Astral Ascent : Gustave, Lune, Maëlle, Monoco, Sciel et Verso. Attention toutefois, ils ne deviennent pas des personnages directement jouables. Ils interviennent sous la forme d'invocations, permettant aux joueurs de mobiliser leurs capacités au cours des combats. Chaque personnage conserve des caractéristiques inspirées de son rôle dans le RPG de Sandfall Interactive. Gustave apporte notamment un soutien grâce à ses capacités de soin, tout en pouvant déclencher une puissante attaque lorsque son bras est chargé. Lune, de son côté, exploite les affinités élémentaires pour infliger des dégâts, tandis que Maëlle adapte son approche offensive ou défensive en fonction de ses points de vie. Monoco se distingue par sa capacité à invoquer différentes créatures, offrant des possibilités supplémentaires pendant les affrontements. Sciel s'appuie sur ses cartes du Soleil, de la Lune et du Crépuscule pour varier ses attaques. Enfin, Verso utilise un système de rang qui récompense l'efficacité de ses offensives. Cette intégration permet ainsi de retrouver les particularités des six personnages sans reproduire directement le système de combat de Clair Obscur. Pour les fans, c'est aussi l'occasion de redécouvrir leurs héros préférés dans un contexte différent.

COMMENT ACCÉDER GRATUITEMENT AU CONTENU ?

La mise à jour de collaboration est disponible depuis le 8 octobre 2026 sur PC, Mac, PlayStation 4, PlayStation 5 et Nintendo Switch, ainsi que sur Nintendo Switch 2 grâce à la rétrocompatibilité. Le contenu supplémentaire ne nécessite aucun achat additionnel pour les possesseurs du jeu. Une condition doit toutefois être remplie pour y accéder : avoir terminé Astral Ascent au moins une fois dans sa



difficulté de base, correspondant au niveau Destinée 0. Les joueurs qui découvrent tout juste le titre devront donc progresser suffisamment avant de pouvoir profiter de cette collaboration.

Il convient également de préciser que la gratuité concerne uniquement la mise à jour. Astral Ascent reste un jeu payant : les personnes qui ne le possèdent pas devront d'abord se procurer le titre pour découvrir ce contenu. Cette collaboration pourrait néanmoins convaincre de nouveaux joueurs de se lancer dans l'aventure. Les fans de Clair Obscur : Expedition 33 disposent désormais d'une raison supplémentaire de découvrir le roguelite français, tandis que les habitués d'Astral Ascent bénéficient d'un enrichissement gratuit de leur expérience. Avec de nouveaux décors, trois boss inédits et six personnages emblématiques intégrés sous forme d'invocations, ce crossover illustre la volonté des studios indépendants français de faire vivre leurs créations au-delà de leur jeu d'origine. Une initiative qui prolonge l'engouement autour de Clair Obscur tout en offrant aux joueurs une occasion supplémentaire d'explorer l'univers d'Astral Ascent.

NINTENDO SWITCH 2

HELL IS US DÉBARQUE ENFIN SUR LA CONSOLE PORTABLE

Passé sous les radars lors de sa sortie en septembre 2025, Hell is Us s'offre une seconde chance avec son arrivée sur Nintendo Switch 2. Le jeu de Rogue Factor profite également d'une mise à jour qui apporte plusieurs nouveautés, dont dix nouveaux ennemis. Une bonne occasion de découvrir cette aventure qui n'a malheureusement pas rencontré le succès qu'elle méritait à sa sortie. Sorti le 4 septembre 2025 sur PS5, Xbox Series et PC, Hell is Us a souffert d'un calendrier particulièrement défavorable, marqué notamment par la sortie simultanée de Hollow Knight: Silksong. Pourtant, le titre de Rogue Factor possède de sérieux arguments pour séduire les amateurs de jeux d'action-aventure. Le joueur y incarne Rémi, un héros confronté aux mystères de son passé dans un monde hostile peuplé de créatures inquiétantes. L'aventure repose sur un univers riche, dont les secrets se dévoilent progressivement à travers l'exploration, les rencontres et les indices disséminés dans les décors. Avec son arrivée sur Nintendo Switch 2, le jeu peut désormais toucher un nouveau public et bénéficier d'une visibilité supplémentaire. La principale originalité de Hell is Us réside dans sa manière de guider le joueur. Ici, pas de mini-carte

omniprésente, de marqueurs d'objectifs ou d'indications permanentes pour faciliter la progression. Il faut observer son environnement, écouter les personnages et déduire soi-même la direction à prendre. Cette approche rend l'exploration plus immersive et les énigmes plus gratifiantes. Chaque découverte demande un véritable effort de réflexion, ce qui renforce le sentiment d'accomplissement lorsqu'une solution est enfin trouvée. Les affrontements contre les Hollow Walkers occupent également une place importante. Pour survivre, Rémi dispose de différentes armes et capacités qu'il doit utiliser face aux créatures qui peuplent Hadea. Malgré certaines ressemblances avec les jeux exigeants, Hell is Us reste avant tout un jeu d'action-aventure, sans reprendre directement les codes du souls-like. La sortie sur Nintendo Switch 2 s'accompagne d'une mise à

jour 1.8, également disponible sur PS5, Xbox Series et PC. Son principal ajout concerne dix nouveaux Hollow Walkers, qui viennent enrichir le bestiaire et diversifier les rencontres au cours de l'exploration. Cette nouveauté répond notamment aux critiques de certains joueurs concernant le manque de variété des ennemis. Le studio a également corrigé plusieurs problèmes techniques, dont un bogue susceptible d'endommager les sauvegardes et différents problèmes de collision pouvant bloquer la progression sur certaines cartes. Disponible sur Nintendo Switch 2, Hell is Us bénéficie d'une nouvelle opportunité pour convaincre les joueurs qui étaient passés à côté de sa sortie initiale. La mise à jour apporte quelques améliorations bienvenues, tandis que son approche de l'exploration reste son principal atout. Les amateurs d'aventures mystérieuses, d'énigmes et de découvertes devraient donc lui accorder une chance. Pour ceux qui recherchent une expérience moins guidée et davantage fondée sur l'observation, le titre de Rogue Factor mérite clairement le détour.



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



VOYAGE ENTRE AMIS

LES CLÉS POUR PROFITER DU SÉJOUR SANS STRESS

Partir entre amis promet des découvertes, des fous rires et des souvenirs inoubliables. Mais entre les différences de rythme, les questions de budget et l'organisation des activités, les vacances en groupe peuvent aussi devenir une source de tension. Quelques précautions permettent de préserver l'essentiel : le plaisir d'être ensemble.

Partager un voyage avec ses amis, c'est découvrir une destination autrement, multiplier les expériences et vivre des moments qui resteront longtemps en mémoire. Pourtant, même les groupes les plus soudés ne sont pas à l'abri des désaccords. Certains veulent visiter chaque monument, d'autres préfèrent se reposer. Quand les uns surveillent les dépenses, les autres rêvent de sorties et de restaurants. Pour que ces différences ne gâchent pas le séjour, mieux vaut préparer quelques éléments à l'avance. Une organisation souple, une communication claire et le respect des envies de chacun constituent les bases d'un voyage réussi.

BIEN CHOISIR LA DESTINATION

Le choix du lieu donne le ton des vacances. Avant de réserver, il est utile de discuter des attentes de chacun : détente au bord de la mer, découvertes culturelles, randonnées, escapades urbaines ou aventure sur la route. Une destination côtière peut convenir à un groupe qui souhaite alterner baignades, promenades et sorties. Un itinéraire en voiture offre davantage de liberté pour explorer plusieurs endroits, à condition de prévoir les étapes et les temps de repos. Pour les groupes attirés par le dépaysement, une destination plus lointaine peut être envisagée en tenant compte du budget, de la durée du séjour et des formalités nécessaires. L'objectif n'est pas de satisfaire toutes les envies à chaque instant, mais de trouver un compromis acceptable pour le groupe. Pour un premier voyage ensemble, un séjour court peut aussi permettre de mieux connaître les habitudes de chacun avant d'envisager une aventure plus longue.

PARLER DU BUDGET AVANT LE DÉPART

L'argent fait partie des sujets à aborder dès le début. Transport, hébergement, repas, activités et dépenses imprévues doivent être pris en compte pour éviter les mauvaises surprises. Il est préférable de fixer une enveloppe indicative par personne et de vérifier que la destination correspond aux moyens de tous. Un budget commun ne doit pas conduire un membre du groupe à renoncer à des vacances abordables ou à se sentir obligé de suivre des dépenses qui dépassent ses possibilités. Sur place, les applications de partage des frais peuvent faciliter les comptes. Une personne peut également centraliser certaines dépenses, à condition que les montants soient notés et que chacun puisse vérifier ce

qu'il doit. Pour les repas et les sorties, l'alternance reste une solution simple : certains jours, le groupe choisit une option économique ; d'autres fois, il s'accorde une activité plus coûteuse si tout le monde est d'accord.

TROUVER LE BON HÉBERGEMENT

Le logement influence directement le confort du séjour. Une maison ou un appartement avec plusieurs chambres permet généralement de partager les espaces tout en préservant un peu d'intimité. Les auberges de jeunesse peuvent constituer une alternative pour les budgets plus serrés. Avant de réserver, mieux vaut vérifier la capacité réelle du logement, le nombre de salles de bains, les conditions d'annulation, l'emplacement et les éventuels frais supplémentaires. Un hébergement trop exigu peut devenir fatigant lorsque plusieurs personnes y passent beaucoup de temps. Il est également utile de discuter de la répartition des chambres. Ce détail, souvent négligé au moment de la réservation, peut devenir une source de désaccord si les attentes ne sont pas les mêmes.

RESPECTER LE RYTHME DE CHACUN

Tout le monde ne vit pas les vacances de la même manière. Certains aiment se lever tôt pour visiter, tandis que d'autres préfèrent commencer la journée tranquillement. Certains recherchent les activités sportives, quand d'autres privilégient le repos. Vouloir rester ensemble en permanence peut finir par fatiguer le groupe. Il est donc préférable de prévoir des moments où chacun peut suivre ses propres envies, sans culpabilité ni pression. Une partie du groupe peut partir en randonnée pendant que les autres profitent de la plage ou découvrent les commerces locaux. Le soir, tout le monde peut se retrouver pour partager ses expériences. Cette liberté ne fragilise pas nécessairement l'amitié. Au contraire, elle permet de respecter les besoins individuels et de limiter les tensions inutiles.

ALTERNER SORTIES ET MOMENTS DE DÉTENTE

Les soirées animées et les activités collectives font souvent partie des souvenirs les plus appréciés. Mais un programme trop chargé peut rapidement devenir épuisant, surtout lorsque les nuits sont courtes et les journées bien remplies. Prévoir des temps calmes aide à

soirée tranquille peuvent être aussi agréables qu'une sortie très organisée. Les activités physiques, comme la marche, le vélo ou le canoë, offrent également l'occasion de découvrir la destination autrement. Elles favorisent les échanges et permettent de partager une expérience commune, sans que chaque moment soit consacré aux écrans ou aux sorties nocturnes. L'essentiel est de varier les plaisirs et de ne pas transformer les vacances en course contre la montre.

ANTICIPER LES PETITS IMPRÉVUS

Un voyage ne se déroule pas toujours comme prévu. Un transport retardé, une réservation modifiée ou une météo défavorable peuvent obliger le groupe à revoir son programme. Conserver une marge dans l'organisation permet de s'adapter plus facilement. Il est utile de garder les documents importants accessibles, de vérifier les conditions de réservation et de prévoir une petite réserve financière pour les dépenses inattendues. Une trousse de premiers secours adaptée au séjour peut également rendre service. Pour un voyage à l'étranger, il convient de se renseigner sur les recommandations sanitaires, les éventuelles vaccinations, les modalités de prise en charge médicale et les garanties d'assurance disponibles. Ces précautions ne suppriment pas tous les risques, mais elles permettent d'aborder les imprévus avec davantage de sérénité.

PRÉSERVER L'AMITIÉ PENDANT LES VACANCES

Même avec une bonne préparation, des désaccords peuvent survenir. Dans ces moments, mieux vaut exprimer calmement son point de vue plutôt que laisser la frustration s'accumuler. Il n'est pas nécessaire que tout le monde soit d'accord sur chaque décision. Une discussion rapide, un vote ou une alternance des choix peuvent suffire à débloquer une situation. Le plus important est d'éviter les reproches personnels et de tenir compte des contraintes de chacun. Il faut aussi accepter que tout ne soit pas parfait. Un détour imprévu, une activité annulée ou une journée moins réussie ne résument pas l'ensemble du séjour. Avec le recul, ces petites mésaventures deviennent parfois des anecdotes que l'on raconte pendant des années.

DES SOUVENIRS QUI COMPTENT PLUS QUE LE PROGRAMME

Voyager entre amis, c'est bien plus que visiter une destination. C'est partager des découvertes, apprendre à mieux se connaître et créer des souvenirs communs. Pour en profiter pleinement, il n'est pas nécessaire de tout planifier ni de rester ensemble à chaque instant. Un budget défini à l'avance, un hébergement adapté, des activités choisies collectivement et une certaine souplesse permettent de limiter les tensions. En laissant à chacun la possibilité de se reposer, de proposer des idées ou de s'éloigner momentanément du groupe, les vacances deviennent plus agréables pour tous. Au fond, la réussite d'un voyage entre amis ne se mesure pas au nombre de lieux visités, mais à la qualité des moments partagés et au plaisir de rentrer avec l'envie de repartir ensemble.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

FUTSAL CAN 2026

LES VERTS JOUERONT LA PETITE FINALE CONTRE L'ÉGYPTE AUJOURD'HUI

La sélection nationale de futsal jouera, aujourd'hui à partir de 18 heures à Rabat, la petite finale de la Coupe d'Afrique des Nations de futsal 2026. Les Verts seront opposés à leurs homologues égyptiens qui n'ont pas pu dépasser l'écueil marocain, triple détenteur du titre, dans l'autre demi-finale du tournoi. Pour rappel, la sélection algérienne a échoué, pour sa part, face à l'Angola (3-2), lundi dernier, lors de la 1re demi-finale jouée à la salle du complexe Moulay-Abdellah de

Rabat. Les Verts ont pourtant terminé la première période avec deux buts d'avance (0-2), grâce aux réalisations de Mathieu Hammad et Rayen Aït Hamadouche. Toutefois, en seconde période, les hommes de Nouredine Benamrouche ont cédé l'initiative à leurs adversaires, qui sont parvenus à inscrire trois buts synonymes de leur qualification pour la finale. L'Algérie devra donc se contenter de jouer pour la troisième place face à la sélection égyptienne.

Djaffar C.

LIGUE 2 (6^e JOURNÉE)

L'USM BLIDA DÉTRÔNE LE RCK, LA JS AZAZGA SURPREND

Au terme de la sixième journée de la Ligue 2, bouclée lundi dernier, le groupe Centre-Ouest a désormais un nouveau leader. A la faveur de sa large victoire (3-0) contre le NA Hussein Dey et le semi-échec (1-1) concédé par le RC Kouba à domicile, face à l'ASM Oran, l'USM Blida a d'ores et déjà doublé le Raed et prend la tête du classement de ce groupe.

Le RC Kouba auteur d'un début en fanfare est-il déjà essouffé ? Contre toute attente, après quatre victoires de suite, la bande à Manaâ a en tout cas calé au moment où ses supporters l'attendaient le moins. De toute façon, ainsi va le foot, avec ses joies, ses déceptions et ses frustrations. Et le RCK était loin d'avoir la chance de son côté, ce jour-là. Il a dû concéder un nul très frustrant à domicile contre l'ASM Oran qui n'est pourtant que 8e au classement. En dehors du but qui lui a été refusé par l'arbitre à la 26^e de jeu pour faute sur l'action, le RCK s'est avéré cette fois mal inspiré pour matérialiser ses nombreuses occasions de marquer. Et la fin de la partie a fini par être sifflée sur ce score



vierge de zéro partout qui fait mal aux locaux. En effet, en ratant la victoire au stade Benhaddad, le RC Kouba a perdu aussi son fauteuil de leader au profit de l'USM Blida qui, elle, n'a pas fait dans le détail en recevant le NA Hussein Dey qu'elle a étreint par un 3-0 franc et sans appel, au stade Barakni. Ce qui permet aux Blidéens de doubler le RC Kouba et s'installer confortablement à la première place du

classement du groupe avec 16 points à leur compte, dont deux longueurs d'avance sur le RC Kouba (2e, 14 points). Le NAHD, lui, reste loin derrière à la 10e place avec 6 points et se rend déjà à l'évidence que les ambitions ça se jouent sur le terrain et pas ailleurs. « Lors du précédent match, on m'avait demandé si c'était le déclic après notre succès face au MCEB, j'avais répondu qu'il restait encore énormément de travail à accomplir (...) Aujourd'hui, la réalité est là (...) Maintenant, c'est ça le vrai visage du NAHD. On travaille avec l'effectif à disposition pour aller chercher le maintien », avait d'ailleurs concédé l'entraîneur intérimaire des Sang et Or, Nouredine Foughal, en fin de match face aux médias. A Mascara, l'USM El Harrach n'a pas non plus connu un sort des plus réjouissants. Le Ghali a bien saisi l'opportunité de la venue des banlieusards pour s'offrir une petite mais précieuse victoire (1-0). Ce succès lui a permis d'améliorer son capital à 14 points et de monter sur le podium, alors que l'USMH tombe à la 5e place avec toujours 10 points.

À L'EST, LE MSP BATNA TOUJOURS 1^{er} ET LA JS AZAZGA 2^e SANS COMPLEXE

Dans le groupe Centre-Est, le MSP Batna a consolidé sa première place avec 14 points, grâce à sa victoire (1-0) contre le MO Béjaïa qu'il recevait au stade du 1er-Novembre de Batna. En concédant cette autre défaite, les Béjaouis se retrouvent en net recul à la 10e marche avec seulement 7 points et néanmoins un match en retard. Maigre bilan, même provisoire, pour un prétendant à l'accession. A l'inverse, le nouveau promu, la JS Azazga, semble plus élané dans sa nouvelle expérience. Lundi dernier, les Kabyles ont signé leur troisième victoire de la saison. Et quelle victoire ! (3-0) contre le CR Beni Thour qui lui rendait visite, au stade de Tirsatine à Azazga. Avec 11 points, la JSA est deuxième sans complexe dans ce groupe qui, pourtant, regorge d'anciens sociétaires de la Division 1, à l'image de l'USM Annaba qui pointe juste derrière à la troisième marche du podium avec 10 points. A vrai dire, Annaba aurait pu prétendre à mieux, mais elle a raté l'occasion, après avoir concédé un nul vierge (0-0) chez elle, samedi dernier, en recevant le CA Batna. Ce dernier, victime de son mauvais départ après avoir loupé de peu l'accession, la saison dernière, reste néanmoins 12e avec 6 points. Dans les autres rencontres de ce groupe, à relever cette autre défaite enregistrée par la JSD Jijel (2-0) en déplacement, chez le Paradou AC. En cinq matchs joués jusque-là, la JSD Jijel n'arrive toujours pas à accrocher sa première victoire et reste donc dernière du groupe avec un seul point. Le NC Magra a pris le dessus (1-0) sur l'IRB Nezla. Tout comme l'US Chaouia aux dépens du NRB Téléghma. L'AS Khroub l'a remporté (2-1) en accueillant la JSM Skikda, alors que le MO Constantine est allé chercher le point du nul à Béni Oulbane.

Djaffar C.

LICENCE CAF PRO (2^e PROMOTION)

DZIRI, ZAUI, AMROUCHE, ACHIOU, ZEGHDOD... LA NOUVELLE GÉNÉRATION S'AFFIRME

La Direction technique nationale a lancé, lundi dernier à Alger, les travaux du cinquième module de la formation à l'obtention de la licence CAF Pro, au profit des stagiaires de la deuxième promotion, a indiqué la FAF sur ses réseaux. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le DTN, Ali Moucer, qui a présenté les principaux axes de ce nouveau module, en présence du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, qui a prononcé, pour sa part, une allocution au nom du président de la FAF, Walid Sadi. Parmi les prétendants à ce titre, considéré comme le plus haut niveau de certification des entraîneurs sur le continent africain, figurent, entre autres, les Bilal Dziri, Mounir Zeghdoud, Lotfi Amrouche, Samir Zaoui, Hocine Achio et Mourad Slatni. En somme, une belle brochette d'anciens internationaux appelés à constituer la nouvelle génération des techniciens algériens. A signaler que cette formation est encadrée par Raul Chipenda, instructeur FIFA et CAF, et Ameur Chafik, instructeur CAF, avec l'accompagnement de Karim Kaced, directeur de la formation à la Direction technique nationale. Cette dernière a indiqué, par ailleurs, que le programme de ce cinquième module porte sur plusieurs thématiques, notamment la présentation des rapports au sein des clubs professionnels, les analyses et les tendances tactiques observées lors de la Coupe du monde 2026, des séances pratiques et des évaluations individuelles. Les travaux devront se poursuivre jusqu'à demain.

D. C.

RÉSULTATS

GROUPE CENTRE-EST

NC Magra 1 - IRB Nezla 0
US Chaouia 1 - NRB Téléghma 0
USM Annaba 0 - CA Batna 0
Le Paradou AC 2 - JSD Jijel 0
AS Khroub 2 - JSM Skikda 1
NRB Béni Oulbane 0 - MO Constantine 0
JSAzazga 3 - CR Beni Thour 0
MSP Batna 1 - MO Béjaïa 0

GROUPE CENTRE-OUEST

ES Mostaganem 2 - WA Tlemcen 0
IRB Sidi M'hamed Benali 3 - ESM Koléa 1
JRB Taghit 0 - JSM Tiarét 6
MC El Bayadh 1 - MC Saïda 2
USM Blida 3 - NA Hussein Dey 0
RC Kouba 0 - ASM Oran 0
GC Mascara 1 - USM El Harrach 0
RC Arbaâ 2 - WA Mostaganem 1

LIGUE DES CHAMPIONS

ÉVÉNEMENTS AYANT MARQUÉ LE MATCH ALLER
CONTRE ENUGU RANGERS À ABEOKUTA

LE MCA SE DÉFEND ET ACCUSE !

Alors que Enugu a introduit une plainte contre le Mouloudia, auprès de la CAF, après les événements qui ont marqué la dernière rencontre ayant opposé les deux équipes, le week-end dernier, au stade Abiola à Abeokuta, au Nigeria, la direction du MCA n'a pas tardé à rétorquer pour dire ce que l'équipe a subi sur place.

A travers un communiqué diffusé, lundi dernier, le champion d'Algérie en titre, de prime abord, «exprime son mécontentement suite aux événements survenus lors de la rencontre d'hier face au club nigérian des Enugu Rangers, disputée dans le cadre du match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF». Puis, le club algérois enchaîne en pointant du doigt «des décisions arbitrales qui soulèvent de nombreuses interrogations, notamment l'octroi d'un penalty à l'adversaire, en l'absence de toute faute justifiant une telle sanction. Par ailleurs, l'arbitre a infligé un second carton jaune, pour le moins controversé, à Oussama Benhoua, alors que la faute avait, en réalité, été commise par Ayoub Ghezala. Une décision qui semble déliée, sachant que Benhoua avait déjà écopé d'un premier avertissement», se plaint le MCA. La

délégation du Mouloudia dénonce également «de multiples désagréments», que ses membres ont eu à subir «dans la tribune d'honneur du stade Abiola, à Abeokuta. Il en a été de même pour le caméraman de l'équipe, lors de la retransmission en direct assurée sur la chaîne YouTube officielle du Doyen, ce dernier ayant été contraint, à plusieurs reprises, de modifier l'angle de prise de vue», souligne encore le communiqué mouloudéen. Par ailleurs, le club réaffirme «son rejet catégorique de toute tentative visant à ternir son image ou celle de ses supporters. L'équipe dispose, en effet, de preuves attestant que les sièges étaient déjà endommagés avant même le début de la rencontre. Par ailleurs, nous tenons à souligner que les supporters du club, ayant fait le déplacement au Nigeria, ont rencontré des difficultés pour se procurer des billets, en raison de leur



prix excessif (20 dollars l'unité), une situation inédite dans aucun des stades africains où nous avons disputé des matchs de la Ligue des champions de la CAF», relève la direction du MC Alger. Et de rassurer les supporters qu'elle (la direction du Mouloudia, ndlr) «s'engage à déployer tous les efforts nécessaires pour défendre les droits de l'équipe et de ses supporters dans cette affaire, ainsi que concernant les événements qui l'ont accompagnée». Enfin, en conclusion de son document, la

direction des Vert et Rouge n'a pas manqué d'appeler «ses fidèles supporters à continuer de faire preuve d'esprit sportif, comme ils en ont toujours pris l'habitude, notamment lors du match retour au stade du martyr Ali-Ammar. Elle les invite également à continuer d'offrir un spectacle exemplaire dans les tribunes et à soutenir l'équipe par tous les moyens possibles, afin de décrocher la qualification tant espérée pour la phase de groupes».

Djaffar C.

ESCRIME / COUPE DU MONDE DE SABRE (CADETS ET JUNIORS) 25 SABREURS ALGÉRIENS AU RENDEZ-VOUS D'ORAN

La salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran abritera, à partir de demain et jusqu'à dimanche prochain, la Coupe du monde d'escrime au sabre (cadets et juniors), avec la participation de 25 sabreurs et sabreuses algériens, a indiqué le DTN, Abdelkrim Chouiali.

Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne d'escrime (FAE), sous l'égide de la Fédération internationale d'escrime (FIE), regroupera des jeunes escrimeurs et escrimeuses représentant 24 pays, a précisé le technicien. Ce rendez-vous international verra la participation de 285 escrimeurs et escrimeuses des deux catégories d'âge et constituera une occasion pour les athlètes algériens de se mesurer à leurs homologues étrangers et de préparer les prochaines échéances internationales, a souligné M. Chouiali.

La première journée de la compétition sera consacrée



aux épreuves individuelles des cadets et cadettes, tandis que la deuxième édition sera réservée aux épreuves individuelles des juniors garçons. Les épreuves individuelles des juniors filles sont programmées pour samedi. Cette étape de la Coupe du monde permettra aux jeunes escrimeurs d'enregistrer des points précieux au classement mondial, en prévision des Championnats du monde

APS

LIGUE 1 (7^e JOURNÉE) USMA - CRB AVANCÉ À SAMEDI

La Ligue de football professionnel a annoncé, avant-hier, qu'en raison du report des deux matchs du CR Belouizdad et de l'USM Alger, comptant pour le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine, il a été décidé de modifier la programmation de la 7^e journée du championnat professionnel Mobilis. À cet effet, la LNFP avise que le match qui opposera l'USM Alger au CR Belouizdad, dans le cadre de ce round, initialement programmé pour le jeudi 29 octobre prochain, est avancé au samedi 24 octobre à 17 h 45, au stade du 5-Juillet-1962.

D. C.

CLASSEMENT FÉMININ FIFA L'ALGÉRIE, 73^e, GAGNE UNE PLACE

La sélection nationale féminine de football a progressé d'une place pour occuper le 73^e rang mondial dans la nouvelle mise à jour du classement mondial de la Fifa, publié hier par l'instance internationale. Cette légère progression intervient au lendemain de performances historiques pour le football féminin algérien. Les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti sortent, en effet, d'un parcours exceptionnel, marqué par l'obtention d'une médaille de bronze à la Coupe d'Afrique des Nations 2026 (CAN) et la validation d'un billet historique pour la phase finale de la Coupe du monde 2027. À l'échelle continentale, la sélection algérienne consolide son statut dans l'élite, en se positionnant à la 8^e place africaine. Les Vertes demeurent également bien installés à la 2^e place, au niveau arabe. Dans le haut du classement de la Fifa, l'Espagne, championne du monde en titre, a gardé sa première place, devant les Etats-Unis (2^{es}) et l'Allemagne (3^e). Le prochain classement sera publié le 7 décembre.

CHAMPIONNATS DU MONDE U19 DE BOXE SMAIL SAHRAOUI EN HUITIÈMES DE FINALE

Le boxeur algérien Smail Sahraoui (-60 kg) s'est brillamment qualifié aux huitièmes de finale de la deuxième édition des Championnats du monde U19 de boxe, organisés du 16 au 27 octobre, au Centre sportif méditerranéen de Budva, au Monténégro. Après une entrée en pour réussite, Sahraoui a confirmé en validant son billet pour les huitièmes de finale, hier, en battant le Hongkongais Chit Fung Liem par arrêt de l'arbitre dès le premier tour. Il sera opposé au vainqueur du combat entre l'Américain David Arrieta et le Lituanien Simonas Puniskis. La qualification de l'Algérien s'ajoute à celles de Besma Bahri (-57 kg) et de Riadh Belhaidouche (-50 kg). Bahri affrontera l'Ouzbèke Robiya Ravshanova, tandis que Belhaidouche défiera le Japonais Rinto Nakano, vendredi. Hier, au programme, en seizièmes de finale, Cerine Kessal (51 kg) devait affronter la Mexicaine Jehieli Garcia dans un duel important pour la suite de son parcours. Chez les messieurs, Sofiane Itfissen (-80 kg) montera sur le ring pour un combat de haut niveau face au redoutable vice-champion du monde junior arménien, Samvel Siramaryan. Conduite par l'entraîneur national Ibrahim Bourenane, la sélection algérienne participe à ces Mondiaux de Budva avec un effectif de 14 athlètes, dont neuf garçons et cinq filles. Les phases éliminatoires se poursuivront tout au long de la semaine, avant les demi-finales prévues le 25 octobre et les finales programmées le 27 du même mois.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT L'AMBASSADRICE DU ROYAUME DES PAYS-BAS EN ALGÉRIE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas, Mme Anne Elisabeth Louëma, qui lui a rendu une visite d'adieu après la fin de sa mission en Algérie, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué.

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur du cabinet de la présidence de la République, Lounès Magramane, et conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Ammar Abba, a souligné la même source.



FRANCE

LES REVENDICATIONS SOCIALES OCCULTÉES PAR LES POLÉMIQUES IDENTITAIRES

Depuis le week-end écoulé, la contestation sociale en France se trouve au centre d'une vive bataille politique et médiatique. Alors que les autorités ont reconnu, samedi dernier, des défaillances dans le maintien de l'ordre, plusieurs responsables politiques, journalistes et intellectuels dénoncent une lecture identitaire du mouvement, qui risque, selon eux, de détourner l'attention des revendications sociales à l'origine de la mobilisation.

La polémique a été relancée par des déclarations tenues sur une chaîne de télévision locale, alors qu'elle couvrait les violences survenues en marge des cortèges. Plusieurs voix dénoncent des amalgames associant les auteurs de dégradations à la religion musulmane et aux populations issues de l'immigration. Une lecture contestée, accusée de réduire une mobilisation aux ressorts sociaux à une question identitaire et religieuse.

Au cœur de la controverse figure une intervention de Bruno Pomart, ancien policier du RAID devenu consultant pour une chaîne de télévision locale. Alors qu'il commentait les images des affrontements, ses propos ont été interprétés par certains comme faisant



référence à des « révolutionnaires d'Allah ». La séquence, rapidement devenue virale sur les réseaux sociaux, a déclenché une vague de réactions. Face aux critiques, le consultant conteste formellement cette interprétation, affirmant avoir évoqué des militants « à la Che Guevara ». De son côté, le média reconnaît des propos « qui prêtent à confusion », tout en assurant que l'interprétation incriminée ne correspond pas à l'intention de son consultant. Cette mise au point n'a toutefois pas suffi à éteindre la polémique. Largement relayée sur les réseaux sociaux, la séquence a rapidement pris une dimension politique. Le député de La France insoumise (LFI), Thomas Portes, a dénoncé des propos qu'il juge islamophobes, une condamnation également exprimée par le journaliste Amine Snoussi.

Le conseiller municipal LFI Youcef Aqira a,

pour sa part, inscrit cette polémique dans une lecture plus large des tensions politiques et sociales en France. « Ils veulent dresser les Français les uns contre les autres pour sauver l'ordre social (...) Leur procédé est clair. Ethniser la colère sociale et importer leur fantasme de guerre des civilisations dans la lutte sociale. »

La controverse a également suscité des réactions dans le monde intellectuel. Le politologue Pascal Boniface a dénoncé des

déclarations qu'il considère comme « clairement islamophobes », rejetant ainsi la défense avancée par le consultant.

Au-delà de la polémique sur les termes employés, cette affaire soulève une question centrale : celle du traitement médiatique d'une contestation sociale lorsque les affrontements en marge des manifestations prennent le dessus sur les revendications exprimées dans les cortèges. Pouvoir d'achat, état des services publics et conditions d'études constituent autant de préoccupations qui risquent de passer au second plan lorsque le débat se focalise sur les dimensions identitaires et religieuses. La controverse intervient dans un contexte où les dégradations et les affrontements occupent une place importante dans le débat public, au risque de brouiller la distinction entre les participants aux rassemblements

pacifiques et les auteurs de violences.

Cette confusion est précisément dénoncée par plusieurs observateurs, qui redoutent une délégitimation plus large du mouvement social.

L'historien spécialiste des mouvements sociaux Stéphane Sirost met ainsi en garde contre cette tendance. « La tentation existe, notamment au sein du pouvoir politique, de faire l'amalgame entre les manifestations pacifiques et les actes violents », souligne-t-il, rappelant que ces débordements participent directement à la « délégitimation d'un mouvement social ». L'historien critique également l'emploi récurrent de l'expression « violences urbaines » dans la communication gouvernementale. Selon son analyse, cette grille de lecture risque de privilégier les réponses fondées sur la dissuasion et la répression, au détriment de la négociation et du dialogue avec les partenaires sociaux.

Au fond, la polémique dépasse la seule question des mots employés à l'antenne. Elle met en lumière les tensions qui entourent la représentation médiatique de la contestation sociale en France, entre couverture des violences, interprétations politiques et visibilité des revendications. Dans ce contexte, la manière de qualifier les événements contribue elle-même à façonner le débat public, avec le risque que la dimension sociale du mouvement s'efface derrière une lecture identitaire qui continue de diviser.

Zineb Bouzid

CEUTA : DES RAPPORTS ESPAGNOLS AFFIRMENT QUE RABAT ÉTAIT INFORMÉ À L'AVANCE

L'enquête judiciaire espagnole sur l'entrée massive de migrants marocains à Ceuta, l'été dernier, prend une nouvelle dimension. Les documents examinés par la justice et les informations rapportées par la presse espagnole mettent en cause le degré de connaissance des autorités marocaines avant les événements, ainsi que la réaction de leurs services de sécurité au moment où des milliers de personnes franchissent la frontière.

Dans son édition de lundi dernier, le quotidien espagnol *El País* rapporte que María Tardón, juge à l'Audiencia Nacional, la juridiction nationale espagnole, a élargi ses investigations afin de reconstituer précisément le déroulement des faits. Elle a demandé à l'armée espagnole de lui transmettre l'ensemble des rapports des services de renseignement couvrant la période du 15 juillet au 7 août. Trois responsables du gouvernement de Ceuta et trois policiers présents dans la zone frontalière au moment des événements ont également été convoqués. Les investigations portent désormais sur un ensemble de pièces susceptibles d'éclairer la préparation et le déroulement des événements. Selon *El País*, la juge réclame notamment les enregistrements des caméras de surveillance, les images captées par les drones, les données des systèmes de surveillance de l'armée et des services de sécurité, ainsi que les procès-verbaux des réunions officielles tenues avant les faits.

La magistrate s'intéresse particulièrement à un informateur marocain qui aurait transmis des renseignements avant les événements. Elle demande que son identité soit établie afin de vérifier la nature des informations communiquées,

leur destinataire et les suites qui leur ont été données. Un rapport des services espagnols signale notamment une alerte sur l'imminence d'une entrée massive de migrants, dont la transmission aux autorités compétentes intervient tardivement. La question du calendrier des alertes devient ainsi un élément central du dossier. Si les autorités disposaient d'informations suffisamment précises sur l'ampleur du mouvement et sa proximité temporelle, leur réaction constitue un point déterminant pour comprendre les circonstances du franchissement de la frontière. L'un des éléments les plus sensibles révélés par *El País* concerne un rapport du Centre national espagnol du renseignement versé au dossier judiciaire. Selon le quotidien, ce document indique que les autorités marocaines connaissaient les préparatifs d'un mouvement massif de migrants vers le territoire espagnol, alors que des appels à rejoindre la frontière circulaient également sur les réseaux sociaux. Le rapport mentionne, entre autres, un courrier adressé le 29 juillet aux services marocains chargés de la sécurité intérieure et extérieure. Ce document leur communique des informations sur l'ampleur du mouvement en préparation, à la veille des événements des 30 et 31 juillet. D'après les éléments rapportés par le journal espagnol, le rapport du renseignement estime que les autorités marocaines étaient les mieux placées pour contenir le mouvement, puisqu'elles avaient reçu des informations préalables sur les préparatifs.

La juge María Tardón a également relevé, selon *El País*, que le passage des migrants vers Ceuta avait été « orchestré de manière claire et sans équivoque à partir du

territoire marocain ». Cette appréciation s'appuie notamment sur un rapport de la police espagnole faisant état d'un relâchement des contrôles du côté marocain. Le document policier évoque des comportements de membres des services de sécurité marocains qui auraient indiqué aux migrants les itinéraires les plus favorables pour rejoindre le territoire espagnol. Ces éléments alimentent les interrogations sur les conditions concrètes du franchissement de la frontière et sur le rôle joué par les dispositifs de contrôle marocains.

L'affaire ne se limite pas aux opérations terrestres. En parallèle du passage massif de migrants, des navires de la marine marocaine sont entrés dans les eaux territoriales espagnoles, selon les éléments évoqués dans le cadre de cette séquence. Les révélations rapportées par la presse espagnole placent Rabat face à un enjeu qui dépasse la seule gestion de sa frontière avec Ceuta. Pour Madrid, l'affaire soulève une question fondamentale : dans quelle mesure les mécanismes de coordination ont-ils fonctionné, alors que des renseignements annonçaient un mouvement de grande ampleur ? La réponse suppose de retracer les circuits de transmission des alertes, d'identifier les décisions prises de part et d'autre de la frontière et de vérifier si les mesures de prévention ont été appliquées à temps.

À Ceuta, les événements de l'été dernier ne relèvent donc plus uniquement d'une crise migratoire. Ils sont devenus une affaire judiciaire aux ramifications sécuritaires et diplomatiques, susceptible de mettre à l'épreuve la confiance entre Madrid et Rabat.

G. S. E.